



### L'ÉDITO DU PRÉFET DE L'ESSONNE

L'Essonne bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance car les acteurs du département, accompagnés des services de l'Etat, se mobilisent fortement autour des trois piliers qui structurent le plan de relance : la compétitivité, la cohésion sociale et territoriale et l'environnement.



**Les entreprises de l'Essonne se sont pleinement saisies des dispositifs de France Relance en faveur de l'investissement industriel.**

Avec près de 70 M€ de subventions destinées à des entreprises industrielles pour des projets de relocalisation, de modernisation ou d'innovation, l'Essonne est le premier département d'Ile-de-France. J'ai pu constater le dynamisme de ces entreprises sur l'ensemble du département, à travers des visites dans leurs usines et voir avec satisfaction les bénéfices concrets que ces aides procureront au territoire : ces investissements viendront renforcer la compétitivité de nos entreprises et seront accompagnés d'embauches.

**Les collectivités territoriales se sont également inscrites dans le plan de relance de l'Etat.**

Le fonds pour le financement des opérations de recyclage des friches a connu un franc succès dans toute la France et notamment en Essonne où plus de 5 millions d'euros permettront de soutenir six projets. Face à un tel succès, le gouvernement a décidé de doubler l'enveloppe consacrée à ces opérations, ce qui nous permettra ainsi de soutenir de nouveaux projets en Essonne.

Les dotations de soutien à l'investissement local, accordées par l'Etat aux collectivités territoriales, ont permis de soutenir 56 projets en 2021, de rénovation d'écoles et collèges, de création d'aménagements cyclables, totalisant près de 65 millions d'euros d'investissement public. Ces projets bénéficieront aux entreprises de BTP qui réaliseront ces travaux et aux citoyens du territoire qui profiteront d'infrastructures nouvelles ou rénovées.

L'Etat a également soutenu financièrement 65 collectivités territoriales en Essonne pour financer des équipements et outils numériques dans 99 écoles pour près d'un million d'euros au total.



**Enfin, les particuliers bénéficient également de France Relance.**

Le dispositif MaPrimeRénov' continue d'être fortement sollicité par les particuliers du département puisque près de 4 000 dossiers MaPrimeRénov' ont été accordés depuis le 1er janvier 2021, ce qui représente plus de 30 millions d'euros de travaux de rénovation thermique des logements privés. France Relance a également accompagné 4 500 particuliers en Essonne dans le verdissement de leur véhicule automobile avec les primes à la conversion et bonus écologique.

Ce nouveau numéro de la lettre d'information de France Relance en Essonne vous présente plus en détail le déploiement des mesures du plan de relance de l'Etat dans le département et rappelle l'engagement des acteurs du département, avec l'appui des services de l'Etat, en faveur de la relance et de la transition écologique. A travers ces exemples concrets d'avancées apportées par France Relance, c'est aussi une invitation aux potentiels porteurs de projets à s'emparer des outils du plan de relance.



# LES GUIDES DES DISPOSITIFS FRANCE RELANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE



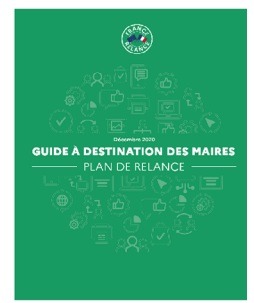
MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE



## MAISON DRAGO

La Maison Drago Paris, fondée en 1920 à Nice et désormais installée à Palaiseau, est spécialisée dans la création et la fabrication de médailles, de décorations honorifiques, d'insignes et d'objets en métal à l'honneur de ses clients.

En 2020, face aux défis posés par la crise du Covid-19, Drago Paris a revu l'ensemble de sa stratégie et de ses processus de fabrication.

Face à la demande croissante des clients d'avoir des produits plus qualitatifs, ayant une empreinte écologique plus faible et dans des délais plus courts, Drago Paris a pris les engagements suivants :

- Rénover son atelier de Palaiseau afin d'en réduire l'impact carbone,
- Investir dans le prototypage pour avoir une réponse plus rapide,
- Ré-internaliser certains savoir-faire pour gagner en réactivité,
- Automatiser ses processus de fabrication pour réduire ses coûts et regagner des parts de marché sur les produits importés.



Afin d'évaluer les coûts de la réalisation de ces engagements, la société s'est lancée dans le chiffrage de ces 4 axes et dans la recherche de financement.

Grâce à la communication sur France Relance, nos équipes financières ont rapidement pu identifier des aides correspondantes à nos projets.

Notre dossier de candidature à l'aide «Territoire d'Industrie» a rapidement été instruit par la BPI qui nous accompagne depuis des années dans notre développement.

La Maison Drago Paris a obtenu une aide de 550 K€ sur son investissement total estimé à 1.2 M€ lui permettant ainsi de mettre en place des mesures concrètes et durables afin de sauvegarder son savoir-faire unique et lui permettre de se développer

## GUICHET RELANCE ETAMPES

Afin d'accompagner collectivement, rapidement et concrètement la mobilisation des mesures de France Relance par les entreprises du territoire, l'État, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne et la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne ont installé dès le mois de décembre 2020 un « guichet relance » au sein de la sous-préfecture d'Étampes.

Il se matérialise à travers un rendez-vous mensuel pour renseigner précisément les entreprises du territoire sur les dispositifs mobilisables dans le cadre de la déclinaison territoriale du plan de relance.

Parmi les lauréats du volet industriel de France Relance, les entreprises Jappel et Chelton

Antennas ont été accompagnées dans le cadre de ce guichet.

Le 17 juin, le guichet s'est à nouveau réuni pour accompagner 4 entreprises.



**POUR TOUTE INFORMATION, VOUS POUVEZ CONTACTER :**

- **LA SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES :**  
vincent.loubet@essonne.gouv.fr et  
celine.oudinot@essonne.gouv.fr
- **LA CCI ESSONNE :**  
01 60 79 90 20 – territoires@essonne.cci.fr
- **LA CMA ESSONNE :**  
cma.antennesud91@gmail.com



### FOCUS SUR : LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS « POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES »

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- L'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques ;
- Les services et ressources numériques ;
- L'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros à compter de 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles. L'appel à projets a connu un très grand succès auprès des collectivités.

Une première vague a été instruite pour un montant total de subvention de l'État de près de 76 millions d'euros sur un total d'investissements prévus par les collectivités de plus de 127 millions d'euros.

En Essonne, sur 94 communes qui ont déposé un dossier, 65 ont d'ores et déjà été retenues ce qui représente 99 écoles et près d'un million d'euros de subvention.

Liste des lauréats : [cliquez-ici](#)

Une seconde vague de sélection interviendra prochainement pour instruire les dossiers restants et répartir les 29 millions d'euros non encore attribués sur l'enveloppe initiale des 105 millions d'euros de l'appel à projets.





## FOCUS SUR LES LAURÉATS DU FONDS POUR LE RECYCLAGE DES FRICHES

Dans le cadre de France Relance, le Gouvernement a déployé un fonds national de 300 millions d'euros pour le financement des opérations de recyclage des friches.

En effet, la reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Cette réutilisation de friches s'accompagne le plus souvent d'un surcoût nécessitant un soutien public.

Deux appels à projets complémentaires ont été lancés afin de faire émerger des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville et de périphérie urbaine, ainsi que des projets de requalification à vocation productive.

En Essonne, ce sont 6 lauréats, totalisant plus de 5 millions d'euros de subventions France Relance :

PROJET	PORTEUR DE PROJET	SUBVENTION FRANCE RELANCE
Redynamisation et restructuration du Centre Commercial Grand Bois à Saint-Michel-sur-Orge	Ville de Saint-Michel-sur-Orge	2 M€
Transformation du cœur historique du quartier Massy-Opéra en un nouveau cœur de ville animé	Paris Sud Aménagement	2 M€
Création d'une opération d'une centaine de logements collectifs en lieu et place du Garage Hebert à La Ville-du-Bois	EPFIF	600 k€
Evry Champs-Élysées : construction neuve de deux bâtiments de logements	ADOMA	400 k€
Requalification du secteur des Terrasses à Evry-Courcouronnes pour développer un véritable centre-ville passant et animé	Ville d' Evry-Courcouronnes	200 k€
Aménagement du Quartier du Pont des Gains à Breuillet avec la construction de 300 logements dont 90 logements sociaux	EPFIF	50 k€

Face au succès de ce dispositif, le Gouvernement a décidé de déployer une nouvelle enveloppe complémentaire de 360 millions d'euros.



## FOCUS SUR LES LAURÉATS DSIL ET DSID RELANCE

Les collectivités territoriales sont des acteurs majeurs de l'aménagement du territoire, de l'activité économique et de la transition écologique. Afin qu'elles puissent s'inscrire dans la dynamique de la relance, de nouveaux crédits leur sont alloués par l'Etat dans le cadre du plan de Relance.

Ce sont ainsi 23 M€ de crédits supplémentaires France Relance qui viennent abonder la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), destinée aux communes et établissements publics de coopération intercommunale, et la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID), destinée au Conseil départemental :

- 10,9 M€ de DSIL et 2,5 M€ de DSID pour financer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- 9,5 M€ de DSIL consacrés à financer des investissements publics sur 3 orientations : la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine.

Ces crédits vont permettre de financer 56 projets, dont une vingtaine d'opérations de rénovation énergétique d'écoles et collèges, représentant près de 65 M€ de travaux au total. L'Etat soutient également des opérations d'aménagements cyclables, des travaux de rénovation du patrimoine et d'équipements sportifs et culturels.

A titre d'exemple, l'Etat soutient la réhabilitation et l'agrandissement du groupe scolaire Paul Langevin à Grigny, la rénovation énergétique des groupes scolaires d'Epinay-sous-Sénart et d'Angerville, des collèges Le Village à Evry-Courcouronnes, Les Sablons à Viry-Châtillon, Le Parc de Villeroy à Mennecy, la création d'une liaison douce reliant le bourg de Breux-Jouy à la gare, la réfection des façades du Château de Ballainvilliers, la rénovation énergétique des tribunes et des vestiaires du terrain de football du stade Vincent Coupet à Limours ou encore la rénovation et l'extension du conservatoire Charles Gounod à Bondoufle.

## RETOUR SUR LES WEBINAIRES FRANCE RELANCE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS (UME ET AMR) ET SUR LES E-UNIVERSITÉS DES MAIRIES DE L'ESSONNE

L'Union des Maires de l'Essonne et l'Association des Maires Ruraux de l'Essonne ont organisé avec le sous-préfet à la Relance des webinaires, respectivement les 6 et 25 mai dernier, afin de présenter les dispositifs France Relance à destination des communes.



Ces webinaires ont rassemblé plus de 80 participants au total et ont permis d'échanger sur les mesures de soutien à l'investissement local et rénovation des bâtiments communaux, celles en faveur de l'accélération de la transformation numérique des communes, celles qui permettent de dynamiser l'économie locale ou encore celles en faveur de la transition écologique.

Le mardi 29 juin 2021, Christophe Deschamps, Sous-préfet d'Etampes, et Nicolas Lefevre, Sous-préfet à la Relance, ont participé à la table ronde «les Collectivités au cœur du plan de relance lors des E-Universités des Mairies de l'Essonne» afin d'échanger sur l'action de l'Etat en soutien des collectivités territoriales pour la Relance.

# VISITE DU PREMIER MINISTRE JEAN CASTEX CHEZ X-FAB ET MICRONIQUE À CORBEIL-ESSONNES

Le Premier ministre s'est rendu samedi 3 juillet sur le site de recherche et de production de semi-conducteurs du groupe X-FAB France à Corbeil-Essonnes, 1 an jour pour jour après sa première visite.

La visite de ce samedi fut l'occasion de constater les progrès accomplis par l'entreprise suite aux investissements réalisés grâce au soutien du plan France Relance.

Le groupe a en effet bénéficié d'une subvention de 5,7 millions d'euros pour la relocalisation de la production de ses composants électroniques, aujourd'hui fabriqués en Asie. Depuis, ses exportations s'accroissent et le groupe crée de l'emploi sur le territoire essonnien, avec environ 80 nouveaux salariés d'ici fin 2021.



© photos Benoît GRANIER

Le Premier ministre s'est également rendu au siège de Micronique, entreprise spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques. France Relance soutient cette dernière à hauteur de 1,5 M€ pour son projet d'investissement, composé de plusieurs axes : digitalisation-numérisation, développement d'un prototype pour l'aéronautique et amélioration globale de sa compétitivité. Un projet ambitieux qui créera une vingtaine d'emplois d'ici fin 2022.

Accompagné d'Amélie de Montchalin - Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques - le Premier Ministre a présidé une table-ronde en compagnie du Préfet Éric Jalon, du Sous-préfet à la Relance Nicolas Lefevre, et de nombreux chefs d'entreprise lauréats de France Relance afin d'échanger avec les industriels sur le déploiement de France Relance en Essonne.

Étaient représentées X-FAB, Micronique, UTAC, Natural Grass, WinMS, l'Union des Forgerons, Nanoé, Senior Calorstat, Quandela, Reflex-CES, Drago, Joulin, ITC Élastomères, Aeromapper, Kirchheim Gillot Industrie, Yposkesi, CIS BIO International et Japell.



## RESSOURCES EN LIGNE CLIQUEZ SUR LES ICÔNES

LA LISTE ET LE CALENDRIER  
DE L'ENSEMBLE DES APPELS  
À PROJET



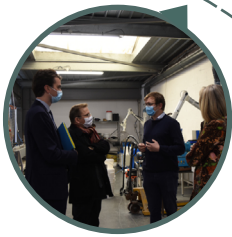
PLAN 1 JEUNE 1  
SOLUTION :



LE PORTAIL NUMÉRIQUE DES  
DISPOSITIFS FRANCE RELANCE  
D'ÎLE-DE-FRANCE :



## QUELQUES DÉPLACEMENTS FRANCE RELANCE EN ESSONNE



Nanoé,  
Ballainvilliers,  
14/04



Secours populaire,  
Ballainvilliers,  
22/04



Drago,  
Palaiseau,  
28/04



Ancienne halle SNCF,  
Lardy,  
10/05



Grand Paris Sud,  
Evry,  
04/05



Chelton Antennas,  
Dourdan,  
12/05



Groupe scolaire Paul  
Langevin,  
Grigny,  
15/05



Liaison douce,  
Breux-Jouy,  
30/05



Quandela,  
Palaiseau,  
27/05



PDMK,  
Nozay,  
30/06



Senior Calorstat,  
Dourdan,  
1/07



Parc Naturel  
Régional du Gâtinais,  
Milly-la-fôret,  
6/07

Yposkesi,  
Corbeil-Essonnes,  
7/07

